

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE ET YACHTING

Se préparer à un contrôle douanier à bord d'un navire

OBJECTIFS

- Identifier les différents dispositifs réglementaires permettant d'assurer les intérêts de l'armateur et du capitaine.
- Distinguer les critères d'application du droit douanier, de la fiscalité douanière, et des obligations déclaratives.
- Appliquer les règles afférentes aux différents cas rencontrés.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Personnels d'encadrement embarqués dans le secteur du yachting : capitaines, yacht managers, agents maritimes, Sales & Charter Brokers, sociétés de portage salarial, armateurs.

Personnels des services administratifs et financiers des entreprises du secteur du yachting.

Prérequis : Gestion de dossiers dans le secteur du yachting, liée à la réglementation et à la fiscalité douanières.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Contrôleur principal Garde-côtes des Douanes.

Moyens pédagogiques & techniques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS

PAR PERSONNE



1 JOUR
7 HEURES



Société	760 € HT
Cabinet d'expertise-comptable	570 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1900 € HT

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES RÉGLEMENTAIRES EN FISCALITÉ MARITIME DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- Le contrôle douanier en mer
- Les principes du FCE (French Commerce Exemption) pour les yachts commerciaux
- Les contrats de charter (transport, agrément type MYBA, etc.) : particularités et fiscalité
- La gestion des APA par le capitaine
- L'obligation déclarative des sommes détenues à bord d'un yacht
- APA, caisse de bord, TIPS, fonds des guests et armateur
- Les exonérations des taxes en produits pétroliers lors de l'avitaillement
- Le régime de l'admission temporaire des yachts sur un registre de la plaisance.

Scannez pour choisir votre session de formation

